

## **BROCHURE MASTER 2**

### **MENTION :**

**Psychologie clinique, psychopathologie et  
psychologie de la santé**

### **PARCOURS :**

**Psychologie clinique de la santé**

**Responsable du parcours : Cécile FLAHAULT (MC-HDR)**

**Directrice des études : Carolina BAEZA-VELASCO (MC-HDR)**

**ANNEE UNIVERSITAIRE 2024-2025**

**Centre Henri Piéron**

**71, avenue Edouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex**

**Site : <https://psychologie.u-paris.fr/>**

**Rentrée premier semestre – semaine du lundi 16 septembre 2024**

**Rentrée deuxième semestre – semaine du lundi 20 janvier 2025**

**VACANCES UNIVERSITAIRES**

**Noël : du vendredi 20 décembre 2024 au soir au lundi 6 janvier 2025 au matin**

**Printemps : du vendredi 11 avril 2025 au soir au lundi 28 avril 2025 au matin**

**SECRETARIAT PEDAGOGIQUE**

**Naëlle Rodrigues**

**Bureau 2054 (2ème étage) Tel : 01 76 53 30 56**

Scolarité master (2<sup>ème</sup> étage)

[naelle.rodrigues-goncalves@u-paris.fr](mailto:naelle.rodrigues-goncalves@u-paris.fr)

**BUREAU DES STAGES**

**Bureau 2048 (2ème étage) Tel : 01 76 53 29 55**

Retrait des conventions de stage et consultation du fichier des stages

[bureau-des-stages.psych@u-paris.fr](mailto:bureau-des-stages.psych@u-paris.fr)

**BIBLIOTHEQUE**

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol

Lundi au Vendredi : 09h00 - 19h30

Samedi : 10h00-17h00

**IMPORTANT** : Si vous venez d'une autre université que Université Paris Cité, des séances de formation à l'usage des ressources documentaires et bases de données informatisées sont organisées en début d'année. Prendre contact avec : [bupieron@bu.parisdescartes.fr](mailto:bupieron@bu.parisdescartes.fr)

**TESTOTHEQUE**

Consultation et conseils d'utilisation – au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite,

Tél. 01-55-20-59-81

**ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)**

Université Paris Cité met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.

Après avoir effectué votre 1ère inscription à Université Paris Cité, **vous devez impérativement activer votre compte mail.**

## Calendrier universitaire et d'ouverture de l'Institut de Psychologie - Site Boulogne en 2024-2025

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT	
1 D		1 M		1 V	Toussaint	1 D		1 Mc	Jour de l'an	1 S		1 S		1 M		1 J	Fête du travail	1 D		1 M		1 V	
2 L	Inscriptions pédagogiques licence	2 Mc		2 S		2 L		2 J	Vacances de Noël	2 D		2 D		2 Mc	S10	2 V	S12	2 L	Soutenances LPro & master	2 Mc	Jurys 2nde chance	2 S	
3 M		3 J	S3	3 D		3 M		3 V		3 L		3 L		3 J		3 S		3 M		3 J		3 D	
4 Mc	Reentrée du master Création artistique	4 V		4 L		4 Mc	S11	4 S		4 M	S3 Jurys de licence	4 M		4 V		4 D		4 Mc		4 V		4 L	
5 J		5 S		5 M		5 J		5 D		5 Mc		5 Mc	S6	5 S		5 L		5 J	Jurys licence S2 et d'année	5 S		5 M	
6 V		6 D		6 Mc	S7	6 V		6 L	Réouverture	6 J		6 J		6 D		6 M	Rattrapages licence & masters	6 V		6 D		6 Mc	
7 S		7 L		7 J		7 S		7 M	Examens licence + Inscriptions pédagogiques master	7 V		7 V		7 L		7 Mc		7 S		7 L		7 J	
8 D		8 M		8 V		8 D		8 Mc		8 S		8 S		8 M		8 J	Victoire 1945	8 D		8 M		8 V	
9 L	Pré-reentrée licence	9 Mc	S4	9 S		9 L		9 J		9 D		9 D		9 Mc	S11	9 V	Rattrapages	9 L	Pentecôte	9 Mc		9 S	Fermeture estivale
10 M		10 J		10 D		10 M		10 V		10 L		10 L		10 J		10 S		10 M	Epreuves licence 2nde chance S1	10 J		10 D	
11 Mc	Inscriptions pédagogiques master	11 V		11 L	Armistice 1918	11 Mc	S12	11 S		11 M		11 M		11 V		11 D		11 Mc		11 V		11 L	
12 J		12 S		12 M		12 J		12 D		12 Mc	S4 Jurys des masters	12 Mc	S7	12 S		12 L		12 J	Soutenances master	12 S		12 M	
13 V		13 D		13 Mc	S8	13 V		13 L	Examens licence	13 J		13 J		13 D		13 M		13 V		13 D		13 Mc	
14 S		14 L		14 J		14 S		14 M		14 V		14 V		14 L		14 Mc	Examens licence	14 S		14 L	Fête Nationale	14 J	
15 D		15 M		15 V		15 D		15 Mc	Examens master	15 S		15 S		15 M		15 J		15 D		15 M		15 V	
16 L	S1 Reentrée licence et master	16 Mc	S5	16 S		16 L		16 J		16 D		16 D		16 Mc	Vacances de printemps	16 V		16 L	Epreuves licence 2nde chance S2	16 Mc		16 S	
17 M		17 J		17 D		17 M		17 V		17 L		17 L		17 J		17 S		17 M		17 J		17 D	
18 Mc		18 V		18 L		18 Mc		18 S		18 M		18 M		18 V		18 D		18 Mc	Soutenances master + Jurys Lpro	18 V		18 L	
19 J		19 S		19 M		19 J		19 D		19 Mc	S5	19 Mc	S8	19 S		19 L		19 J		19 S		19 M	
20 V		20 D		20 Mc	S9	20 V		20 L	S1 Reentrée Second semestre	20 J		20 J		20 D		20 M		20 V		20 D		20 Mc	Ouverture
21 S		21 L		21 J		21 S		21 M		21 V		21 V		21 L	Pâques	21 Mc	Examens master	21 S		21 L		21 J	
22 D		22 M		22 V		22 D		22 Mc		22 S		22 S		22 M		22 J		22 D		22 M		22 V	
23 L		23 Mc		23 S		23 L		23 J		23 D		23 D		23 Mc		23 V		23 L		23 Mc		23 S	
24 M		24 J		24 D		24 M		24 V		24 L		24 L		24 J		24 S		24 M		24 J		24 D	
25 Mc		25 V		25 L		25 Mc		25 S		25 M		25 M		25 V		25 D		25 Mc	Jurys Master	25 V		25 L	
26 J		26 S		26 M		26 J	Vacances de Noël	26 D		26 Mc	Semaine de suspension	26 Mc	S9	26 S		26 L		26 J		26 S		26 M	Fermeture estivale
27 V		27 D		27 Mc		27 V		27 L		27 J		27 J		27 D		27 M		27 V		27 D		27 Mc	
28 S		28 L		28 J		28 S		28 M		28 V		28 V		28 L		28 Mc		28 S		28 L		28 J	
29 D		29 M	Semaine de suspension	29 V		29 D		29 Mc	S2			29 S		29 M		29 J	Ascension	29 D		29 M		29 V	
30 L		30 Mc		30 S		30 L		30 J		30 D		30 D		30 Mc		30 V		30 L	Jurys 2nde chance	30 Mc		30 S	
		31 J				31 M		31 V				31 L	S10			31 S				31 J		31 D	

1er SEMESTRE 2024-2025	2nd SEMESTRE 2024-2025	Horaires d'ouverture
<p>Inscriptions pédagogiques licence (1er semestre) : du 2 septembre au 6 septembre 2024</p> <p>Licence : cours du 18 septembre 2024 au 13 décembre 2024</p> <p>Inscriptions pédagogique master (1er semestre) : du 9 septembre au 13 septembre 2024</p> <p>Master : cours du 16 septembre 2024 au 13 décembre 2024</p> <p>Master : Création artistique : début des cours semaine du 2 septembre 2024</p> <p>Master : économie et psychologie : cours du 2 septembre 2024 au 13 décembre 2024</p>	<p>Reprise des cours : à partir du lundi 20 janvier 2025</p> <p>Vacances d'hiver, interruption des cours : du 24 février au 1 mars 2025 (sauf Master Création artistique)</p> <p>Jurys licence 1er semestre : semaine du 3 février 2025</p> <p>Jurys des masters 1er semestre : semaine du 10 février 2025</p> <p>Vacances de printemps : du 14 avril au 26 avril 2025</p> <p>Besoin de rattrapage : semaine du 3 mai 2025</p>	<p>Examens licence : du 12 au 16 mai 2025</p> <p>Jurys licence : semaine du 2 juin 2025</p> <p>Rattrapages 2nd chance - 1er semestre licence : du 10 juin au 13 juin 2025</p> <p>Rattrapages 2nd chance - 2ème semestre licence : semaine du 16 juin 2025</p> <p>Jurys 2nd chance : du 30 juin 2025</p> <p>Examens master : du 19 mai au 23 mai 2025</p> <p>Soutenances master : du 10 au 13 juin 2025</p> <p>Jury masters : du 23 juin au 27 juin 2025</p>
<p>Interruption des cours : du 26 octobre 2024 au 2 novembre 2024 (sauf Master Création artistique)</p> <p>Semaine de rattrapage des cours licence et master : semaine du 16 décembre 2024</p> <p>Conges de fin d'année : du 21 décembre 2024 au 4 janvier 2025</p> <p>Examens terminaux du 1er semestre licence : du 6 janvier au 10 janvier 2025</p> <p>Examens terminaux du 1er semestre master : du 13 janvier au 17 janvier 2025</p> <p>Inscriptions pédagogiques licence (2nd semestre) : du 16 décembre au 20 décembre 2024</p> <p>Inscriptions pédagogiques master (2nd semestre) : du 6 janvier au 10 janvier 2025</p>		<p>Semaine : 8h - 20h30</p> <p>Ouverture le samedi : 8h30 - 18h</p> <p>Horaires restreints : 9h - 18h30</p> <p>Fermeture du site</p>

# Résumé des Unités d'Enseignement de la spécialité Psychologie de la santé

## Master 2

### **Validation :**

L'enseignement de deuxième année (semestres 3 et 4) repose sur 13 UE obligatoires et 3 UE facultatives. Il est aussi demandé de réaliser un stage de 300 heures.

Le master doit être réalisé en **DEUX ans**, c'est-à-dire l'étudiant doit valider son M2 en un an.

Une **dérogation** est possible pour les étudiants : salariés à mi-temps au minimum, ayant de graves problèmes de santé et pour quelques cas particuliers.

Le redoublement du M2 n'est pas automatique et se fait uniquement sur autorisation du jury de master.

### **ATTENTION :**

**Tous les cours (CM et TD) sont obligatoires, donc toute absence doit être justifiée auprès de l'enseignant.**

**Veillez à ce que tous les documents envoyés à l'université (enseignants ou scolarité) soient nommés :**

**NOM\_Prénom\_M2PCS\_nom du document**

## INFORMATIONS SUR LES STAGES

### STAGES AU COURS DU MASTER :

- ✓ **200 h de stage obligatoire en M1**, encadré par un(e) psychologue clinicien salarié qui exerce depuis au moins 3 ans.
- ✓ **300 h de stage obligatoire en M2**, encadré par un(e) psychologue clinicien salarié qui exerce depuis au moins 3 ans.
- ✓ **IL EST RECOMMANDE QUE VOS DEUX STAGES OBLIGATOIRES SOIENT REALISES AUPRES DE POPULATIONS DISTINCTES**
- ✓ Pour obtenir le **titre de psychologue** (selon le décret), il faut avoir fait **500h de stage minimum**, encadré par un(e) psychologue clinicien qui exerce depuis au moins 3 ans.
- ✓ Les stages obligatoires doivent se faire aux deux tiers **pendant la période universitaire**, c'est-à-dire entre octobre et juin.
- ✓ Chaque **attestation de stage** doit comporter, **le nombre d'heures réalisées, l'en-tête et le cachet de l'institution, une appréciation du stagiaire** et doit être **signée** par le psychologue référent.
- ✓ **Les attestations de fin de stage sont à rendre à l'enseignant chargé du suivi de stage et au secrétariat de master ([naelle.rodriques-goncalves@u-paris.fr](mailto:naelle.rodriques-goncalves@u-paris.fr))**

**Toute modification** dans les conditions initiales prévues (période/durée de stage, arrêt du stage...) dans les conventions de stage signées doit faire l'objet d'un avenant qui sera signé par toutes les parties.

### Stages complémentaires

Les stages complémentaires cliniques doivent être de 120h minimum.

Les stages complémentaires de recherche peuvent comporter moins d'heures et sont examinés au cas par cas.

Comme les stages obligatoires, tous les stages complémentaires doivent faire l'objet d'un projet de stage à valider par la responsable pédagogique et de conventions de stage.

Les stages complémentaires pendant l'été doivent se terminer au plus tard le 31 août de l'année en cours et ne peuvent pas se faire pendant la période de fermeture estivale de l'Institut de Psychologie (3<sup>e</sup> semaine de juillet- 3<sup>e</sup> semaine d'août), la date précise sera communiquée ultérieurement).

### Stages à l'étranger

Les stages à l'étranger ne peuvent en aucun cas être des stages obligatoires, seulement des stages complémentaires. Ils ne peuvent avoir lieu qu'en dehors des périodes de cours. Ils font également l'objet d'un projet de stage qui sera à valider par la responsable pédagogique. Le projet de stage doit être accompagné d'un courrier du tuteur de stage qui certifie accepter le stagiaire, en mentionnant les dates de début et de fin du stage, le nombre total d'heures prévues et les activités qui seront confiées au stagiaire. Les demandes sont examinées et validées au cas par cas.

### **ATTENTION**

SEULES LES HEURES DE STAGE ACCOMPLIES DANS UN ETABLISSEMENT PUBLIC OU PRIVE DETENANT L'AUTORISATION MENTIONNEE A L'[ARTICLE L. 6122-1 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE](#) OU A L'[ARTICLE L. 313-1-1 DU CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES](#) SONT COMPTABILISEES POUR L'INSCRIPTION AU REGISTRE NATIONAL DES PSYCHOTHERAPEUTES

## Listes des UE, de leurs volumes horaires et de leurs Modalités de Contrôle de Connaissances (MCC)

### SEMESTRE 3

Unités d'enseignement (UE)	ECTS	Volume horaire		MCC	
		CM	TD	CC	CT
<b>8 UE obligatoires</b>					
Education thérapeutique	6	24	18	100%	
Thérapies systémiques en santé	3	18	18	100%	
Prises en charge : deuil et suicide	3	20		100%	
Interventions groupales : patients, aidants, soignants	3	20		100%	
Recherche clinique	3	20		100%	
Règlementation	3	18			100%
Stage 3	3		18	100%	
Recherche 3	6			100%	
<b>3 UE facultatives</b>					
Analyse de données avancées B	3	15	15	100%	
Préparation au concours Psy EN	3	15	15	100%	
Séminaire de préparation au doctorat	0	5	5	100%	

Toutes les UE se compensent et sont validées à 10 de moyenne, sous réserve qu'aucune note ne soit inférieure à 7/20, à l'exception des UE Stage 3 et Recherche 3 doivent être validées à 10 chacune indépendamment.

## SEMESTRE 4

Unités d'enseignement (UE)	ECTS	Volume horaire		MCC	
		CM	TD	CC	CT
<b>5 UE obligatoires</b>					
Psycho-oncologie	6	24	18	100%	
Thérapies psycho-corporelles	3	18	18	100%	
Recherche clinique avancée	3	20		100%	
Stage 4	9		18	100%	
Recherche 4 : Mémoire de recherche	9			100%	

Toutes les UE se compensent et sont validées à 10 de moyenne, sous réserve qu'aucune note ne soit inférieure à 7/20, à l'exception des UE Stage 4 et Recherche 4 doivent être validées à 10 chacune indépendamment.

# Semestre 3

## UE OBLIGATOIRES

### Education thérapeutique

Responsable : C. Derguy

**CM Mercredi 9h-10h30 / Salle 3013**

**TD Mercredi 10h45-12h45 / Salle 3013**

**Responsable de l'UE :** Cyrielle DERGUY

**Intervenantes :** Cyrielle DERGUY (CD), Cécile FLAHAULT (CF), Laura LUPINACCI (LL)

**Résumé :** L'objectif de cet enseignement est d'amener les étudiant-es à acquérir les notions clés de la démarche en éducation thérapeutique et d'expérimenter la posture du psychologue dans ce type de prise en charge. En associant des apports théoriques et des mises en situations pratiques nous répondrons ensemble aux questions suivantes : Pourquoi proposer de l'éducation thérapeutique ? Pour quel public ? Comment mettre en œuvre en pratique des programmes d'éducation thérapeutique ?

Le contrôle des connaissances se fera en 2 temps, avec un exercice à mi-semester (travail individuel d'1h) et la création et la présentation orale d'un atelier d'ETP en fin de semestre (travail en groupe).

Semaine	Horaire	Intervenante	Contenu
<b>1 (18/09)</b>	9h-10h30	CD	Introduction à l'UE
	10h45-12h45	CD	Définitions et cadre réglementaire
<b>Semaine banalisée – pas cours le 25/09</b>			
<b>3 (2/10)</b>	9h-10h30	CD	Le rôle des professionnels en ETP et spécificités de la posture du psychologue
	10h45-12h45	CD	Le rôle du patient intervenant
<b>4 (9/10)</b>	9h-10h30	CD	Le bilan éducatif partagé (BEP)
	10h45-12h45	CD	Mise en pratique du bilan éducatif partagé (BEP) ½ - mener l'entretien
<b>5 (16/10)</b>	9h-10h30	CD	Mise en pratique du bilan éducatif partagé (BEP) 2/2 - définir les objectifs personnalisés
	10h45-12h45	CF & LL	Présentation d'un programme d'ETP en cardiologie
<b>6 (23/10)</b>	9h-10h30	CD	Outils et méthodes en ETP
	10h45-12h45	CD	Mise en pratique de l'utilisation d'un outil en ETP
<b>Semaine d'interruption – pas cours le 30/10</b>			
<b>7 (6/11)</b>	9h-10h30	CD	<b>CC1</b>
	10h45-12h45	CD	Référentiel de compétences et conducteur de séance
<b>8 (13/11)</b>	9h-10h30	CD	Favoriser la dynamique de groupe au cours de séances d'ETP
	10h45-12h45	CD	Mise en pratique de l'animation de groupe ½
<b>9 (20/11)</b>	9h-10h30	CD	Mise en pratique de l'animation de groupe 2/2
	10h45-12h45	CD	Présentation d'un programme d'ETP intégrant les aidants
<b>10 (27/11)</b>	9h-10h30	CD	L'évaluation des programmes d'ETP
	10h45-12h45	CD	Évaluer dans des situations spécifiques
<b>11 (04/12)</b>	9h-10h30	CD	Travail sur avancée dossier - présentation en groupe
	10h45-12h45	CD	Travail sur avancée dossier - présentation en groupe
<b>12 (11/12)</b>	9h-10h30	CD	<b>CC2</b>
	10h45-12h15	CD	<b>CC2</b>



## Thérapies systémiques en santé

Responsable : C. Flahault

**CM Lundi 13h-15h Salle 3013**

**TD Lundi 15h15-17h15 Salle 3013**

L'enseignement aborde dans un premier temps les enjeux théoriques des thérapies familiales relevant du courant systémique : théorie des systèmes, approche systémique de la communication, différentes approches systémiques de la famille. Le deuxième temps est consacré à la clinique familiale : analyse de la communication et du fonctionnement du couple et de la famille, cycle vital, modifications de la famille au cours du temps. Nous terminons par la question des ressources et des compétences familiales et des enjeux thérapeutiques. Le TD sera consacré à la mise en pratique des concepts que ce soit au travers de l'analyse de séances filmées de thérapie familiale ou de couple ou grâce à des jeux de rôles.

## Prise en charge : deuil et suicide

Responsable : C. Flahault

**CM Mardi 15h15-17h15 Salle 3013**

Cet enseignement se consacre aux approches psychologiques appliquées au champ du deuil et du suicide.

Nous aborderons les grands modèles théoriques relatifs à la perte d'un être cher en considérant leurs potentielles applications cliniques ; la description du « deuil compliqué » et sa conceptualisation en entité diagnostique seront également étudiées avant d'évoquer les différentes interventions psychothérapeutiques pouvant être proposées aux personnes endeuillées, qu'elles présentent des troubles psychopathologiques ou non (4 séances).

Concernant le risque suicidaire, la question de son évaluation sera abordée ainsi que le travail autour des représentations de ce risque. Les interventions auprès des patients présentant un risque suicidaire sera abordée ainsi que l'accompagnement des proches. Enfin, les enjeux éthiques inhérents à cette problématique seront discutés (3 séances).

Divers supports (films, documentaires, références) seront étudiés au cours de l'enseignement.

Enfin, des intervenants d'une association dédiée à l'accompagnement des personnes endeuillées viendront clore les enseignements consacrés au deuil en évoquant leur expérience auprès de cette population (1 séance).

2 séances seront réservées au contrôle continu.

1. Deuil : processus psychologiques et dimensions psychopathologiques 1 Léonor Fasse
2. Deuil : processus psychologiques et dimensions psychopathologiques 2 Léonor Fasse
3. Deuil : processus psychologiques et dimensions psychopathologiques 3 Léonor Fasse
4. Deuil : processus psychologiques et dimensions psychopathologiques 4 Léonor Fasse
5. Contrôle continu
6. Prise en charge des conduites suicidaires 1 Cécile Flahault
7. Prise en charge des conduites suicidaires 2 Cécile Flahault
8. Prise en charge des conduites suicidaires 3 Cécile Flahault
9. Prise en charge des conduites suicidaires 4 Cécile Flahault
10. Contrôle continu

## **Interventions groupales : patients, aidants, soignants**

Responsable : L. Montalescot

**CM    Mardi 17h30-19h30    Salle 3013**

Cet enseignement est consacré aux interventions groupales, notamment dans le champ de la psychologie de la santé.

Le groupe est une ressource importante pour le psychologue en institution. Cet enseignement a pour objectif de permettre aux étudiants le développement des compétences indispensables au psychologue clinicien pour la construction d'un groupe et la pratique de l'animation.

En plus d'apports théoriques, différentes méthodes pédagogiques interactives sont proposées telles que le travail en petits groupes et les jeux de rôles axés sur des thèmes récurrents de l'animation de groupe (se présenter, présenter le groupe, poser le cadre, les outils et relances favorisant la dynamique, gérer les personnalités difficiles...).

2 séances seront consacrées à un exposé oral qui validera 1 contrôle continu.

Le second contrôle continu sera réalisé à la maison autour d'une pratique clinique de groupe ou d'un article

## **Recherche clinique**

Responsable : L. Montalescot

**CM    Mardi 13h-15h    Salle 3013**

Ce cours sera consacré à la présentation approfondie de méthodes de recherches, notamment en recherche qualitative.

1. Méthodes qualitatives : principes généraux et réflexions sur leur utilisation – Lucile Montalescot
2. L'analyse thématique en pratique (1) – Nathalie Touma
3. L'analyse thématique en pratique (2) – Nathalie Touma
4. L'analyse phénoménologique interprétative (1) – Cécile Flahault
5. L'analyse phénoménologique interprétative (2) – Cécile Flahault
6. Lexicométrie – Lucile Montalescot
7. Etudes en single case – Carolina Baeza Velasco
8. Focus groupes – Anne Jacob
9. Analyses dyadiques – Lucile Montalescot
10. Analyses de médiation/modération – Lucile Montalescot

Les 2 CC seront à réaliser à la maison.

**CM Lundi 17h30-19h30      Amphi Fraisse**

Ce cours abordera les éléments de réglementation qui encadrent le travail du psychologue clinicien au sein des institutions de soins. Il visera à apporter des pistes de réponses aux questions pratiques qui peuvent lui être posées : statut et fonction, cadre juridique de la profession, secret professionnel et son application pratique, questions de déontologie, protection des personnes. Des cas pratiques seront proposés aux étudiants pour leur permettre d'analyser certaines situations exemplaires.

**Séance 1 : Repères historiques sur la profession et sur les études**

**Séance 2 : Repères historiques sur la profession et sur les études (suite et fin)**

**Séances 3 : Questions pratiques :**

- 1- Les procédures pour accéder aux titres de psychologue et de psychothérapeute ; le numéro ADELI.
- 2 - Les différents concours internes et externes : comment cela fonctionne-t-il ?
- 3 - La fiche de poste : Comment cela fonctionne-t-il ?
- 4 - Le salaire des psychologues : Le fonctionnement des grilles salariales ? Quelle évolution possible ? Quels salaires en fonction des lieux d'exercice (privé, public, associations, etc.) ?
- 5 - Convention 1966, convention 1951. : Comment cela marche-t-il ?
- 6 - Le fonctionnement du temps FIR : Comment le négocier auprès d'un employeur ? Pourquoi a-t-il été créé historiquement ? Comment cela s'organise-t-il ? Qu'avons-nous le droit de faire ou de ne pas faire pendant celui-ci ?
- 7 - Le collège de psychologues : Est-ce toujours accessible ? Son fonctionnement ? Sa marge de manœuvre ?
- 8 - Le cumul des postes : Quelle réglementation ? Quelles démarches ?
- 9 - Les procédures pour travailler comme auto-entrepreneur ou en libéral ?

**Séance 4 : Le secret professionnel et le signalement (1)**

**Séance 5: Le secret professionnel et le signalement (2)**

**Séance 6 : Le secret professionnel et le signalement (3)**

**Séance 7 : Le secret professionnel et le signalement (4)**

**Séance 8 : Le secret professionnel et le signalement (5)**

**Séance 9: La loi du 5 juillet 2011 relative aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques et aux modalités de leur prise en charge. Récapitulation - questions.**

### Stage 3

Responsable : C. Baeza-Velasco

**TD 01 Lundi 10h30-12h30 Salle 3013 A. Stulz**  
**TD 02 Mardi 8h30-10h30 Salle 3013 L. Montalescot**

Chaque étudiant doit intégrer un groupe de TD de supervision de stage. Des informations sur le contenu de cette UE et les modalités de validation sont disponibles dans le document de présentation de l'UE sur moodle.

### Recherche 3

Responsable : C. Baeza-Velasco

Chaque étudiant reste dans le même groupe de TER que pour le M1.

Pour toutes les informations concernant le TER, consulter la brochure sur moodle.

\*\*\*\*\*

#### Horaires et salles des TER

**Ces TD ont lieu une semaine sur deux.**

**Les dates pour chaque groupe vous seront données par l'enseignant.**

Enseignant	Horaire	Salle semestre 1
BAEZA-VELASCO Carolina	Mercredi 17h30-19h30	1019
FLAHAULT Cécile	Mercredi 13h-15h	2015
MONTALESCOT Lucile		
UNTAS Aurélie	Lundi 8h30-10h30	1017B

\*\*\*\*\*

#### Note pour les étudiants intéressés à poursuivre leurs études par un doctorat

L'obtention du Master peut donner lieu à la poursuite d'études en doctorat. Il est fortement conseillé aux étudiants intéressés par cette possibilité d'en parler le plus tôt possible (en M1 ou en M2) à leur directeur de TER. Il sera ainsi possible de mieux les guider afin de construire un projet de recherche solide, et éventuellement préparer des demandes de financements de thèse.

Une réunion d'information sera organisée au cours de l'année.

Par ailleurs, les étudiants intéressés ont la possibilité de participer aux séminaires organisés par le Laboratoire de Psychopathologie et Processus de Santé. Le mieux est alors de d'en faire la demande auprès de leur enseignant de TER.

Pour davantage d'informations, consultez le site du laboratoire : <https://lpps.u-paris.fr/>

## UE FACULTATIVES

### **Analyse de données avancées B**

Responsable : Marie-Pierre Fayant

A l'heure actuelle, l'emploi du temps ne permet malheureusement pas de suivre cette UE.

**CM**    **Mardi 15h – 17h**    **Salle 1022**  
**TD**    **Mardi 17h – 18h30**    **Salle 2021 ou 2022**

*Résumé* : Dans ce cours, les étudiants développeront de manière plus approfondie l'Analyse de Variance. Ils traiteront des plans Inter, Intra, Mixte, des contrastes, de la médiation. Ce cours contient plusieurs séances de formation au logiciel R. Les étudiants sont invités à travailler sur leur propre ordinateur s'ils en possèdent un.

*Prérequis* : Formation en ANOVA et régression

*Référence* : Formation L'analyse de données : Une approche par comparaison de modèles. Judd, McClelland, Ryan, Muller & Yzerbyt. 2015. DeBoeck. Disponible à la bibliothèque Henri Piéron.

### **Préparation au concours Psy EN**

Responsable : A. Viarouge

Pour suivre cette UE, il est indispensable d'en informer Cécile Flahault avant l'été. Du travail est donné durant l'été par les responsables.

<b>Séance 1</b>	<b>Lundi 23 septembre 2024 – 9h-12h</b>	<b>Salle 1046</b>
<b>Séance 2</b>	<b>Lundi 30 septembre 2024 – 9h-12h</b>	<b>Salle 3037</b>
<b>Séance 3</b>	<b>Mercredi 9 octobre 2024 – 13h-16h</b>	<b>Salle 3037</b>
<b>Séance 4</b>	<b>Lundi 4 novembre 2024 – 9h-12h</b>	<b>Salle 3037</b>
<b>Séance 5</b>	<b>Mercredi 27 novembre 2024 – 13h-16h</b>	<b>Salle 3037</b>
<b>Séance 6</b>	<b>Mercredi 18 décembre 2024 – 13h-16h</b>	<b>Salle 3037</b>

Cette UE a pour objectif, dans un premier temps, de présenter les deux spécialités "éducation, développement et apprentissages" (pour exercer à l'école et en Rased) et "éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle" (pour travailler en CIO, en collège ou en lycée) du nouveau corps unique de psychologue de l'Éducation nationale créé à la rentrée 2017, les missions des psychologues exerçant dans chacune de ces spécialités et le recrutement et la formation de ces psychologues. Dans un second temps, cette UE offrira une préparation au concours écrit et oral pour le recrutement des psychologues de l'Éducation nationale des deux spécialités.

### **Séminaire de préparation au doctorat**

Responsable : G. Borst

**CM et TD**    **Mercredi 16h-18h**    **Amphi Halbwachs**

Ce séminaire a pour but d'informer au mieux les étudiants sur les études doctorales, en quoi elles consistent, et ce que donne le grade de docteur en termes d'aptitude à réaliser une recherche autonome mais aussi en termes d'autres compétences acquises pouvant être valorisées lors de la recherche d'un emploi. Il donne aussi aux étudiants des indications pour se préparer à ces études doctorales et s'organiser lors des différentes étapes du doctorat. Il insistera sur l'importance d'une gestion autonome de son travail par l'étudiant, tout en lui donnant des règles à suivre.

# Semestre 4

## UE OBLIGATOIRES

### **Psycho-oncologie**

Responsable : C. Flahault

**CM Lundi 15h15-17h15 Salle 3013**

**TD Lundi 17h30-19h30 Salle 3013**

Cet enseignement abordera les spécificités de la prise en charge psychologique des patients atteints de cancer et de leurs familles. Nous aborderons les enjeux théorico-cliniques qui sous-tendent la prise en charge psychologique des patients atteints de cancer et leurs familles : nous reprendrons historiquement l'intérêt que les travaux du champ de la psychologie ont porté au cancer et définirons le terme de « Psycho Oncologie ». Par la suite, nous traiterons la notion d'adaptation et de ses troubles, en fonction des différents cancers et de leurs différentes phases. Ce thème concernera d'une part le patient atteint de cancer et d'autre part ses proches. Des thèmes cliniques plus spécifiques seront traités à partir de cas cliniques, où la place du psychologue devra être définie : la question de la recherche génétique chez les patients à risque élevé de cancer, la prise en charge des enfants et des adolescents, les enjeux psychologiques de la douleur, les comorbidités psychopathologiques, ainsi que de nouvelles approches thérapeutiques : prises en charge familiales, groupes. Cet enseignement ayant pour vocation d'être essentiellement centré sur la pratique clinique, de nombreux cas seront évoqués et des supports vidéo seront utilisés pour permettre la réflexion clinique. D'autre part, tout au long du semestre, plusieurs cliniciens de terrain viendront présenter leur pratique auprès de patients atteints de cancer et de leurs proches dans le champ de l'oncologie adulte et pédiatrique. Ils présenteront les thèmes inhérents à leur clinique, agrémentés d'exemples issus de leur pratique.

### **Thérapies psycho-corporelles**

Responsable : L. Montalescot

**CM et TD Mardi 10h45-19h30 Salle 3013**

Cet enseignement est consacré à différentes approches psychothérapeutiques : la pleine conscience, l'hypnose, la relaxation, l'EMDR (Eye Movement Desensitization and Reprocessing) et l'ICV (Intégration du Cycle de la Vie). Les aspects théoriques et pratiques de ces thérapies seront présentés ainsi que leurs intérêts respectifs dans la prise en charge des personnes ayant une maladie somatique. Certains cours comporteront une dimension pratique et expérientielle. Enfin, une dernière partie permettra d'aborder la question de l'orientation des personnes vers une approche ou une autre selon les demandes et les indications.

### **Recherche clinique avancée**

Responsable : A. Untas

**CM Lundi 13h-15h Salle 3013**

L'objectif de ce cours est, dans un premier temps, de mieux comprendre comment se construisent et se mettent en place des projets de recherche. Puis, dans un second temps, les étudiants se familiariseront avec les différentes manières de mettre en valeur les résultats obtenus.

1. Les appels à projets en clinique et recherche
2. Comment construire un projet pour répondre à un appel ?
3. Quels partenariats construire pour réaliser un projet ?
4. Les demandes auprès de comités d'éthique

5. Expertiser un projet et/ou un article scientifique
6. Contrôle continu 1 (devoir sur table)
7. Diffuser les résultats de ses recherches : les communications orales et posters
8. Intégrité scientifique
9. Contrôle continu 2 (présentation orale) – 2 séances

#### **Stage 4**

Responsable : C. Baeza-Velasco

Cette UE est composée de trois activités.

#### **1) Supervision de stage**

**TD 01 Lundi 10h30-12h30 Salle 3013 A. Stulz**  
**TD 02 Mardi 8h30-10h30 Salle 3013 L. Montalescot**

Chaque étudiant continue cet enseignement avec le même groupe qu'au premier semestre. Des informations sur le contenu de cette UE et les modalités de validation sont disponibles dans le document de présentation de l'UE sur moodle.

#### **2) Professionnalisation**

Deux ateliers de 3h organisés en milieu/fin de semestre.

Ce cours a pour objectif d'aider les étudiants à préparer leur insertion professionnelle en travaillant sur la recherche de poste et les candidatures (CV, lettres de motivation, entretiens d'embauche).

#### **3) Atelier déontologie (susceptible d'être modifié)**

Responsable : Isabelle Varescon (PR)

Les ateliers de déontologie auront lieu le lundi 4 mars 2024 de 17h à 20h.

L'étudiant choisit un atelier aux choix (la liste des ateliers est susceptible d'être modifiée) parmi les propositions suivantes :

**1-Les enjeux déontologiques du refus de traitement en médecine somatique.** Cécile Flahault, Psychologue Clinicienne, Maitre de Conférences-HDR, *salle 1015*

Quel est le rôle du psychologue lorsqu'un patient refuse les soins ? Quelle aide apporte-t-il ? Quelles limites doit-il se fixer par rapport à l'institution et autres acteurs de soin ? La réflexion s'appuiera sur des exemples cliniques.

**2-Les enjeux déontologiques du psychologue clinicien travaillant en équipe pluridisciplinaire.** Léonor Fasse, Psychologue Clinicienne, Maitre de Conférences-HDR, *salle 1029*

Le travail du psychologue en institution, que ce soit dans le champ de la psychiatrie ou des maladies somatiques, implique très fréquemment une collaboration avec d'autres professionnels du soin. Cette capacité à travailler au sein d'une équipe pluridisciplinaire est de plus en plus valorisée au sein des établissements hospitaliers. Mais quel est le sens exact de cette activité, et surtout quelles sont les implications déontologiques de cette dernière ? En effet, dans

ce cadre institutionnel, le psychologue peut être investi de missions collaboratives difficilement conciliables avec son éthique et sa déontologie.

Au fil de cet atelier, nous nous interrogerons donc sur les notions de pluridisciplinarité et d'interdisciplinarité au regard des impératifs déontologiques propres à notre profession ; nous réfléchirons à la contribution du psychologue clinicien au travail collectif en institution. Nous tenterons également de clarifier la notion de secret professionnel partagé.

**3-Le psychologue et la société : questionnements déontologiques autour du positionnement entre identité personnelle et identité professionnelle.** Géraldine Dorard, Psychologue Clinicienne, Maître de Conférences-HDR, *salle 2014*

Au cours de leur cursus les étudiants en psychologie acquièrent des connaissances diversifiées et voient émerger de multiples savoir-faire qui vont se consolider au fil de leurs expériences. Cependant, cette expertise théorique et technique ne peut suffire à l'exercice du psychologue, si elle n'est pas associée étroitement à un « savoir être » en accord avec les principes déontologiques de la profession. Les renoncements auxquels doit se soumettre le psychologue sont trop rarement envisagés, aussi cet atelier se donne pour objectif de réfléchir et de discuter le positionnement du psychologue dans la société, à la lumière des principes édités dans la version actualisée du code de déontologie.

**4-Déontologie des activités de recherche en psychologie clinique et psychopathologie : questions liées à la pratique du psychologue.** Isabelle Varescon, Psychologue Clinicienne, Professeur des Universités, *salle 2035*

En dehors des formations universitaires liées à la recherche (Doctorat), le (la) psychologue peut être amené(e), selon l'institution dans laquelle ses activités professionnelles s'inscrivent, à participer et/ou à proposer des activités de recherche en lien avec sa pratique de psychologue. C'est à partir de recherches effectuées, ou en cours, que la place de la déontologie dans les activités de recherche sera interrogée. Plusieurs exemples de recherches effectuées en centre de soins seront présentés.

**5-Quels enjeux déontologiques autour de l'évaluation ?** Caroline Baclet-Roussel, psychologue-neuropsychologue, *salle 2036*

Dans le cadre de ses missions d'évaluation, le psychologue peut être confronté à deux questions déontologiques importantes. La première concerne l'origine de la demande. En effet, si l'évaluation (neuropsychologique) est demandée par le médecin, qu'en est-il de la demande du patient lui-même ? Face à la présence de troubles cognitifs, il n'est pas rare que le patient ne présente pas de plainte et ne comprenne donc pas l'intérêt de l'évaluation. Comment se positionner dans ce cas ? La seconde question concerne la transmission des résultats. Le psychologue doit présenter des conclusions claires et compréhensibles au médecin, mais le sont-elles également pour le patient ? Que doit-on transmettre ? Quels enjeux pour le suivi du patient ? Cette réflexion sera élaborée essentiellement à partir de cas issus d'une pratique en consultation mémoire et la discussion s'organisera principalement autour des articles 2, 9,16 et 17 du code de déontologie des psychologues.



#### Recherche 4 : Mémoire de recherche

Responsable : C. Baeza-Velasco

Chaque étudiant continue cet enseignement avec le même groupe qu'au premier semestre.

**Ces TD ont lieu une semaine sur deux.**

**Les dates pour chaque groupe vous seront données par l'enseignant.**

Enseignant	Horaire	Salle semestre 2
BAEZA VELASCO Carolina	Mercredi 17h30-19h30	1014
FLAHAULT Cécile	Mercredi 13h-15h	2016B
MONTALESCOT Lucile		
UNTAS Aurélie	Lundi 8h30-10h30	1016

# **INFORMATIONS SUR LES STAGES**

**Pour obtenir le titre de psychologue, il faut réaliser 500h de stage encadré par un psychologue ayant 3 ans d'expérience minimum.**

**Il est demandé aux étudiants de répartir ces 500h de stage de la manière suivante :**

- **Un stage obligatoire de 200h en M1, à réaliser préférentiellement entre janvier et juin**
- **Un stage obligatoire de 300h en M2, à réaliser entre septembre et juin**

## **Lieux de stages**

Sont considérés comme des lieux de stages les services de médecine hospitalière ou des prises en charge psychologiques sont proposés, les centres de soins consacrés à toutes les pathologies somatiques (cancer, centre de réadaptation, métabolisme, douleur, handicap, etc.), les associations où sont accueillis des patients et/ou leur famille et où il est proposé une évaluation et/ou prise en charge psychologique. Les stages peuvent être réalisés dans des unités ou institutions de prévention (obésité, addictions, etc.) ou de traitement. Ils peuvent aussi être réalisés dans les institutions de prévention ou mutuelles de santé.

## **Lieux de stages exclus**

Certains lieux de stages ne peuvent s'inscrire dans le cadre d'une convention de stage obligatoire, il s'agit :

- des associations existant depuis moins de 5 ans et/ou qui fonctionnent uniquement avec des bénévoles, même s'ils sont psychologues ;
- des structures médicales, ONG,... qui ne bénéficient pas de l'encadrement d'un psychologue ;
- les cabinets en libéral (sauf dérogation exceptionnelle)

## **Diversification des stages**

Les deux stages obligatoires de M1 et M2 ne peuvent se faire au même endroit et ne peuvent être placés sous la responsabilité du même référent. Il est demandé à l'étudiant de diversifier sa pratique en terme de pathologies rencontrées mais aussi de populations prises en charge ; adultes, enfants atteints de maladie somatiques, prise en charge des familles et des proches.

## **Stages en complément**

En plus des deux stages obligatoires décrits ci-dessus, les étudiants peuvent compléter leur formation par des stages en complément, dans la limite des contraintes légales.

Nous conseillons de faire un stage recherche au cours du M1 ou du M2.

Un stage en psychiatrie peut être réalisé dans ce cadre également.

## **CONSIGNES A SUIVRE TRES SCRUPULEUSEMENT POUR REALISER UN STAGE**

*Les consignes ci-dessous sont identiques, que le stage soit obligatoire ou en complément.*

1) Une fois que vous avez trouvé un stage, il faut **compléter le document "projet de stage" du parcours PCS puis le faire lire et valider par votre tuteur de stage.**

2) Il faut ensuite l'adresser par email à : **Carolina Baeza-Velasco ([carolina.baeza-velasco@u-paris.fr](mailto:carolina.baeza-velasco@u-paris.fr))**

**Afin de garantir que les stages soient réalisés et supervisés au cours de l'année universitaire, le dernier délai pour la validation des projets de STAGES OBLIGATOIRE est le 31 janvier 2025.**

3) Si votre projet convient, Carolina Baeza-Velasco le validera et vous l'enverra par email avec en copie votre tuteur de stage et le bureau des stages. Vous pourrez alors compléter votre convention de stage. Cette convention est à imprimer en 3 exemplaires. Signez-la, puis faites signer (dans l'ordre que vous souhaitez) : votre lieu de stage (intitulé "organisme d'accueil"), plus précisément par votre tuteur de stage et par l'administration de votre lieu de stage, ainsi qu'Aurélié Untas en tant qu'enseignant-référent.

4) Les 3 exemplaires de la convention pourront ensuite être déposés au bureau des stages. Le bureau des stages fera signer la direction de l'Institut de Psychologie. Vos conventions doivent être accompagnées de votre attestation responsabilité civile.

5) Le bureau des stages vous préviendra lorsque vous pourrez venir récupérer deux de vos conventions signées (vous en donnez une à votre tuteur de stage et vous conservez la deuxième, la troisième restant au bureau des stages).

**Aucun stage ne peut commencer avant que les conventions soient signées et récupérées par l'étudiant.**

Note : Certains lieux de stage ont leur propre convention.

## Récapitulatif emploi du temps

### Master 2 parcours PCS - Semestre 3

SEMESTRE 3			
	Lundi	Mardi	Mercredi
8h30-10h30		TD Suivi de stage Gr.2	Education thérapeutique
10h45-12h45	TD Suivi de stage Gr.1		
13h-15h	Thérapies systémiques	Recherche clinique	13h-16h : Préparation concours PSY-EN
15h15-17h15		Prise en charge : Deuil et suicide	16h-18h : Préparation au doctorat
17h30-19h30	Règlementation	Interventions groupales : patients, aidants, soignants	

Note : Les horaires de TER étant très différents selon les enseignants, ils ne sont pas indiqués ici.

### Master 2 parcours PCS - Semestre 4

SEMESTRE 4			
	Lundi	Mardi	Mercredi
8h30-10h30		TD Suivi de stage Gr.2	
10h45-12h45	TD Suivi de stage Gr.1	Thérapies psycho-corporelles	
13h-15h	Recherche clinique avancée		
15h15-17h15	Psycho-oncologie		
17h30-19h30			

#### Légende

	Cours spécifiques aux étudiants en M2 PCS
	Cours obligatoires pour les M2 PCS et ouverts aux étudiants en PCPI
	Cours obligatoire pour les étudiants en PCS, PCPI, neuropsychologie et gériatrie
	Cours facultatif recherche